

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations, Swisscontact Tunisie informe le public des subventions et dons étrangers reçus durant les mois de janvier et février 2026.

Période	Origine/Source	Montant en CHF	Montant en TND	Objet
Janvier 2026	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique - Zurich	10.000,000	35.310,730	Financement des activités des projets mis en œuvre par Swisscontact.
		10.000,000	35.310,730	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
		15.000,000	52.966,100	Financement des activités de l'association dans le domaine de la migration circulaire.
		122.000,000	430.790,960	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.
Février 2026	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique - Zurich	10.000,000	35.932,450	Financement des activités des projets mis en œuvre par Swisscontact.
		10.000,000	35.932,450	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
		15.000,000	53.898,670	Financement des activités de l'association dans le domaine de la migration circulaire.
		82.000,000	294.646,070	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.